

Paris,
le 22 Juin 2010.

Pour acheter des produits d'occasion en toute sérénité... Cash Express lance une extension de garantie « spéciale occasion ».

Cash Express, spécialiste de l'achat vente d'occasion aux particuliers, propose une offre d'extension de garantie de deux ans, afin de répondre à une demande croissante des consommateurs.

En cas de panne d'un produit d'occasion, cette garantie permet de le rembourser intégralement, sous la forme d'un bon d'achat à consommer en toute liberté.

L'achat d'occasion, c'est mieux que du neuf !

L'achat vente d'occasion est devenu un mode de consommation raisonné et respectueux de l'environnement. Conditionnée par la vitesse d'évolution des technologies, cette nouvelle façon de consommer permet de changer plus souvent de matériel, tout en maîtrisant ses dépenses.

Les produits High Tech représentent une grande partie des achats ventes d'occasion.

Selon une récente enquête de Square Trade, le taux de panne pour les ordinateurs portables est de 31% avant les trois ans qui ont suivi l'achat neuf... soit près d'un ordinateur sur trois. Les études portant sur les produits neufs High Tech, téléphonie, appareils photo numériques, consoles de jeux, etc. font un constat quasi similaire. *

Les réparations sont souvent chères. L'extension de garantie permet d'avoir l'esprit tranquille.

*www.squaretrade.com

Les avantages de la garantie « spéciale occasion » :

- **Une durée de garantie de + de 2 ans.** La garantie « spéciale occasion » est active après la période de garantie initiale. Chez Cash Express, tous les produits d'occasion sont déjà garantis 3 mois et certains produits bénéficient même d'une garantie d'1 an !

- **100% du montant de l'achat initial récupéré** sous forme de bon d'achat ; à consommer dans n'importe quel rayon.

- **Des réparations prises en charge.**

La garantie continue pendant deux ans, même s'il y a eu réparation.

Si ce n'est pas réparable, le matériel en panne est retiré, et un bon d'achat est retourné.

- **Un coût calculé au plus juste. Aucun faux frais supplémentaires, des délais respectés.** Tarif à titre indicatif : pour l'achat d'un ordinateur portable d'occasion d'une valeur de 400 euros, l'extension de garantie de 2 ans coûtera 79 euros.

Contact Presse

- **Un seul interlocuteur**, un numéro de téléphone unique pour tout gérer ;

Le fonctionnement de la garantie « spéciale occasion »

Lors d'une panne du produit, le client appelle le service garantie qui, dès lors, fera un premier diagnostic téléphonique.

Si le produit fait l'objet d'un envoi en express (moins de 30 kg), un bon de transport prépayé lui sera adressé dans les 24 heures, afin de retourner son matériel.

Un diagnostic en atelier définira si :

- le produit fonctionne, il lui sera retourné ;
- le produit ne fonctionne pas, le client recevra automatiquement un bon d'achat de la valeur de son produit.

Si le produit fait plus de 30kg, un diagnostic sera fait au domicile du client dans les 72 heures. C'est réparable en moins de 21 jours, le client garde le bénéfice de sa garantie.

Ce n'est pas réparable, ou pas dans les temps, le produit sera enlevé sans frais. Un bon d'achat lui sera renvoyé, lui permettant, à nouveau de disposer du montant de son achat initial.

Cash Express est le premier réseau français d'achat-vente de produits d'occasion, TV, Vidéo, informatique, multimédia, hifi, son, téléphonie, photo, instruments de musique, jeux vidéo, etc. Il regroupe aujourd'hui plus de 68 magasins répartis sur l'ensemble du territoire.

Pour en savoir plus : www.cashexpress.fr